

# ETOILES DE PARIS : UN PLI PEU ORDINAIRE

Voilà un pli qui a fait couler un peu d'encre. Il a fallu s'y mettre à plusieurs pour le décrypter. Je vous en livre la synthèse.

*Etoile pleine*  
Bureau central

*Timbre à date type 17*  
Bureau place de la Bourse

*Etoile n° 1*  
Bureau place de la Bourse



*Nouveau tarif à 2 décimes*

*Nouvelle destination*

*Ancienne destination*

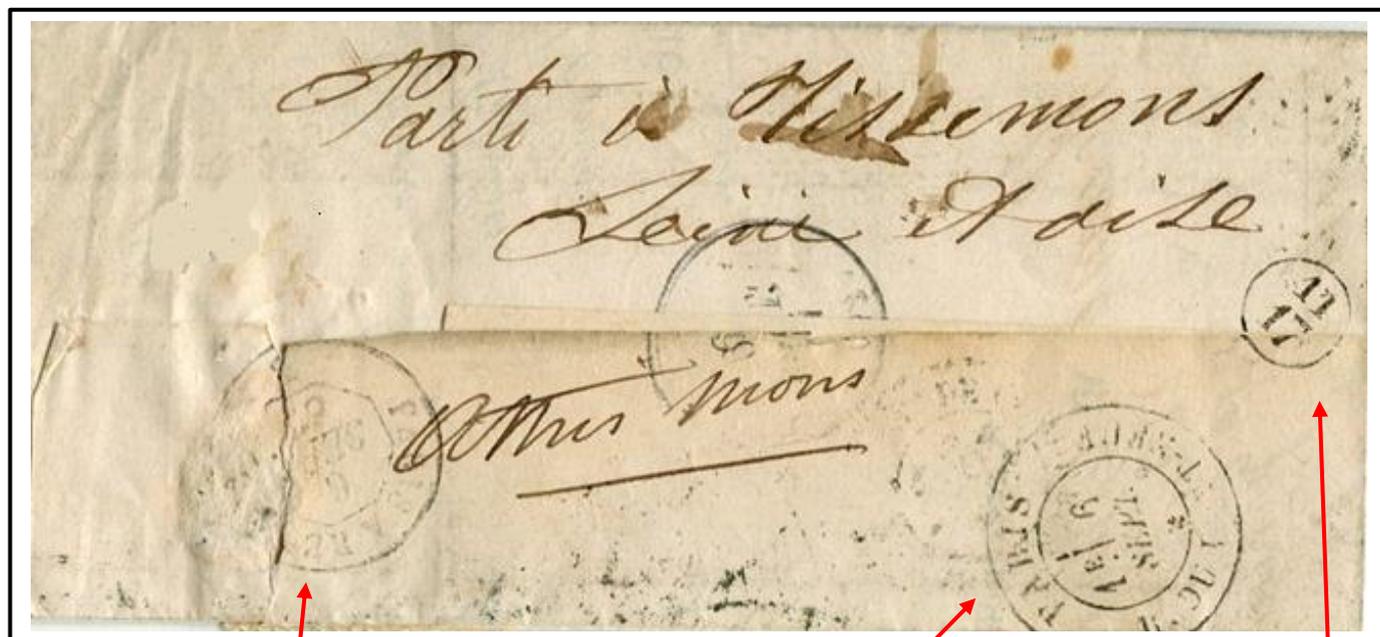
Le timbre de droite a été pris en charge par **le bureau 1** place de la Bourse le 5 septembre 1867. Le pli étant à destination de Paris, le tarif était de 10 centimes. On n'a pas trouvé le destinataire et le pli a dû être réexpédié à Athis-Mons.

Le nouveau tarif étant de 20 centimes (2 décimes au recto), l'affranchissement a été complété avant la réexpédition. **Quel a donc été le trajet possible de ce pli ?**

La lettre a été présentée dans la soirée du 5 septembre, rue des Fossés-Saint-Germain, par un facteur du bureau central où une personne connaissant le destinataire lui a indiqué que celui-ci était parti à Athis-Mons. Le facteur lui a précisé qu'il fallait dix centimes en supplément pour la province. Il a frappé sa **marque 11/17 (rayon 11 / quartier 17)** après que le paiement lui a été remis. Il est revenu ensuite au **bureau de passe du Pont-Neuf (timbre à date au verso)** tout proche et lui a remis la lettre rectifiée et le complément de 10 centimes.

Un nouveau timbre-poste a alors été collé et la lettre est repartie au **bureau central** où le second timbre a été oblitéré par **l'étoile pleine**. Le pli a été mis sous dépêche pour l'ambulant et distribué le lendemain 6 septembre.

La marque de l'ambulant Paris à Rennes est probablement due à une erreur d'aiguillage, peut-être une confusion avec Ablis qui se trouve sur cette ligne, rectifiée à la première occasion. Cela pourrait expliquer la triple marque manuscrite Athis-Mons qui est une gare située sur la ligne Paris-gare d'Orléans à Orléans, Tours et Bordeaux.



*Ambulant Paris à Rennes*

*Bureau de passe de quartier 17  
Rue du Pont-Neuf*

*Cachet de facteur 11/17  
Rayon 11 quartier 17*

Les lettres relevées sur une ligne de passe de Paris (bureaux satellites de quartier ou de banlieue visités en séquence par une voiture, de l'extérieur de Paris vers l'intérieur en direction du bureau central) à destination de la province sont réunies en fin de ligne par les bureaux de passe (derniers bureaux avant le bureau central), et celles pour la province (déjà triées et mises sous liasses par les satellites) sont dirigées sur les ambulants correspondants sans passer par le bureau central (depuis novembre 1865).

Notre lettre participe d'un processus différent. N'ayant pas été distribuée par un facteur du bureau central, elle est remise par lui au bureau 17 en tant que dernier bureau de sa tournée, avant retour au bureau central qui donnera suite.

Dans le principe, les bureaux de passe de quartiers ne traitaient pas le courrier de banlieue, uniquement la province. La Grande Banlieue court au sud jusqu'à Montlhéry, Ris, Corbeil, Lieusaint et autres contrées.

Pourquoi PARIS-17 (*Le bureau du Pont-Neuf*) n'a-t-il pas frappé son étoile si c'est lui qui a apposé le second timbre ? Il a laissé ce soin à son bureau directeur, pour une raison ou une autre. Un rapport de la Poste précise que le facteur, en fin de tournée, doit lui laisser les plis non distribués et le numéraire récolté en cours de tournée sur les ports dus.